

cemoti

**Cahiers d'études sur la Méditerranée
orientale et le monde turco-iranien**

23 | 1997

La Caspienne : une nouvelle frontière

Didier GAZAGNADOU, La poste à relais. La diffusion d'une technique de pouvoir à travers l'Eurasie. Chine-Islam-Europe, Paris, Editions Kimé, 1994, 178 p.

Jean-Louis ROCCA



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cemoti/128>

ISSN : 1777-5396

Éditeur

AFEMOTI

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 1997

ISSN : 0764-9878

Référence électronique

Jean-Louis ROCCA, « Didier GAZAGNADOU, La poste à relais. La diffusion d'une technique de pouvoir à travers l'Eurasie. Chine-Islam-Europe, Paris, Editions Kimé, 1994, 178 p. », *Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien* [En ligne], 23 | 1997, mis en ligne le 01 mars 2005, consulté le 06 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cemoti/128>

Ce document a été généré automatiquement le 6 mai 2019.

Tous droits réservés

Didier GAZAGNADOU, La poste à relais. La diffusion d'une technique de pouvoir à travers l'Eurasie. Chine-Islam-Europe, Paris, Editions Kimé, 1994, 178 p.

Jean-Louis ROCCA

- 1 La question de la diffusion des techniques chinoises est une des plus difficiles à traiter. Le travail monumental de Joseph Needham en la matière a considérablement fait avancer les connaissances sans pour autant lever entièrement le voile. Il manque souvent le document ou le témoignage pouvant attester avec *certitude* l'emprunt au voisin et/ou à l'ennemi. Un des intérêts de l'ouvrage de Didier Gazagnadou est peut-être de montrer que cette difficulté n'a rien de méthodologique mais tient au processus même de diffusion.
- 2 L'auteur étudie "la possible diffusion d'une technique de transmission des informations d'Etat d'Asie en Europe" à travers les vecteurs mongols et mamelouks. Le point de départ de ce périple est l'empire chinois. On connaît depuis longtemps et en détail le fonctionnement de la poste à relais chinoise, attestée dès le III^{ème} siècle avant J.C. Ce système est rendu indispensable par l'étendue de l'empire et la volonté de contrôle policier, militaire et fiscal. Il est rendu possible par l'ambition même de l'Etat, qui vise à administrer l'ensemble des domaines de la vie publique. Non seulement l'institution des postes à relais est un monopole étatique mais les particuliers ne peuvent avoir aucun accès à ce vecteur de communication. Comme dans les autres secteurs (fiscalité, justice), la bureaucratie chinoise a su parfaitement organiser cette technique de pouvoir qu'est la poste à relais. Il s'agit d'une véritable machine extrêmement coûteuse en finances, en hommes, en contrôle et bien entendu en bêtes.
- 3 De Chine la technique s'est diffusée dans l'empire mongol. Le terme diffusion est d'ailleurs impropre puisque l'empire chinois des Yuan (1280-1368) est partie intégrante de l'empire mongol. L'auteur parle d'ailleurs "d'extension" géographique d'une technique

à l'ensemble du territoire. Cette extension est très bien décrite et surtout resituée dans l'enjeu de l'époque. Pour Didier Gazagnadou, la société mongole est "une société de pasteurs nomades (cet aspect favorisant cette gigantesque conquête) qui se bureaucratise par le biais de lignages dominants sans jamais se sédentariser totalement". Les Mongols appliquent jusqu'aux confins de l'empire (Iran et Syrie) le système chinois mais en l'intriquant plus à la structure militaire, conquête oblige. On retrouve néanmoins trait pour trait la structure des relais avec les directeurs, les administrateurs, les courriers, les chevaux, les accompagnateurs (chargés de ramener les bêtes au poste d'origine), les finances, etc. De plus la poste ne servait pas seulement la chose militaire mais aussi, comme en Chine, à dresser "le recensement des différents types de population (nomades, sédentaires, urbaines ou rurales), à lever et à transporter les impôts et les taxes que les représentants du pouvoir mongol (...) prélevaient".

- 4 La question de la diffusion au sultanat mamelouk de la deuxième moitié du 13ème siècle est plus problématique. Bien entendu, Mongols et Mamelouks sont face à face militairement, mais aussi religieusement (en raison de la christianisation de certaines populations mongoles) et diplomatiquement (par les relations entre les puissances occidentales et la Horde d'or). Ensuite, Turcs et Mongols sont proches culturellement. Le créateur de la poste à relais mamelouk, le sultan Baybars, est un homme de l'hybridation, né sur les bords de la mer Noire, vendu comme esclave, et soldat du sultan Ayyubide d'Egypte. Résistant aux Mongols mais connaissant manifestement très bien leur organisation, il peut très bien avoir eu une connaissance directe des techniques postales. Pour autant, aucune source n'établit aucune manière indubitable la parenté. Sur ce plan, la comparaison des "signes distinctifs" des courriers (une plaque ronde) est intéressante mais n'emporte pas entièrement la conviction. La diffusion vers l'Italie (et plus précisément vers le duché de Milan à la fin du XIVème) repose la même interrogation : comment apporter la preuve ? Certes les liens entre Milan et l'Orient sont très importants, l'organisation est proche, les courriers circulent de jour et de nuit (innovation orientale), ils doivent être rapides et portent une marque distinctive. Enfin les chevaux, comme en Orient, ont la queue coupée ou nouée. Mais la plupart de ces éléments tiennent peut-être à la nature même de la technique en question, qui se doit d'être très organisée, productive et "distinctive". Sur ce point, il serait tout à fait intéressant de faire une comparaison avec les systèmes romain ou inca qui, par définition, ne peuvent être issus de la matrice sino-turco-mongole. Peut-être aussi la notion de "capillarité" pourrait être d'une certaine utilité dans le débat. Il y aurait pour ainsi dire micro-diffusion à travers tout un ensemble de procédés informels.
- 5 Ceci dit, l'auteur réussit à se dégager de l'impasse méthodologique dont je parlais plus haut. Citant le préhistorien André Leroi-Gourhan ("en réalité de proche en proche, tous les groupes sont en relation d'échanges", "dans nombre de cas il y a fusion entre l'emprunt et l'invention"), il dégage une logique souterraine de l'emprunt. "L'identification de cas de diffusion ne vise pas à retrouver des lieux d'invention, originaires ou purs, ce serait sans intérêt et dangereux. Il s'agit au contraire de mettre au jour les processus complexes par lesquels se constituent une société et sa culture dont l'inclination consiste très souvent à se (re)présenter comme le produit homogène d'une histoire qui ne doit rien (ou peu) aux sociétés avec lesquelles elle était en contact". Conçue ainsi, l'étude de la diffusion des techniques pourrait participer d'une déconstruction de l'identité.

- 6 Didier Gazagnadou détermine trois pôles dominants dans toute société : "le pôle étatique", le pôle du capital et le pôle des "autres forces sociales"¹. "Chacun de ces pôles et/ou composantes n'emprunte que ce qui augmente son efficacité technique ou politique". Dans le cas de la poste à relais c'est évidemment le pôle étatique qui joue le rôle déterminant parce que cette innovation va dans le sens de ses intérêts. Cette dimension systémique (passage de techniques de pouvoir d'Etat en Etat) ne doit pas gommer pour autant l'importance des phénomènes historiques. Dans les processus de diffusion Arabes, Turcs et Mongols jouent un rôle déterminant en favorisant confrontations, migrations et conquêtes.
- 7 De même, comme le remarque l'auteur, les spécificités locales et historiques ne doivent pas être mises à l'écart. Ainsi, en arrivant en Europe, la poste à relais change de nature en permettant au courrier privé d'utiliser les circuits étatiques des postes à relais. Cette innovation, ni les Chinois, ni les Mongols, ni les Mamelouks ne l'ont introduite. Pour l'auteur, elle doit s'interpréter comme une conséquence de la "constitution d'une nouvelle subjectivation collective centrée sur le sujet et le culte du moi". Sur ce point il est néanmoins plus difficile de le suivre. Finalement l'irruption du sujet individuel n'a duré que peu de temps et n'a concerné que peu "d'individus" (le sujet bourgeois). Révolutions agricole et industrielle ont rapidement soumis le moi à des contraintes objectives. Ainsi, si la poste d'Etat est devenue "service public" c'est sans doute plutôt du fait du caractère "public" des intérêts privés dans le cadre de la société capitaliste que d'une spécificité du sujet occidental.
- 8 Cette remarque ne remet pas en cause la qualité du travail entrepris. Ce livre renouvelle la problématique de la recherche sur la diffusion en la resituant de manière plus large dans une réflexion sur la place de l'emprunt dans la construction des cultures.

NOTES

1. L'existence d'un pôle "sociétal" en tant que tel mériterait de plus longs développements : comment penser un "capital" isolé des "forces sociales ?" Ce serait faire de lui une force religieuse toute-puissante, présente partout et nulle part, une réalité au-dessus de la réalité.

RÉSUMÉS

La question de la diffusion des techniques chinoises est une des plus difficiles à traiter. Le travail monumental de Joseph Needham en la matière a considérablement fait avancer les connaissances sans pour autant lever entièrement le voile. Il manque souvent le document ou le témoignage

pouvant attester avec certitude l'emprunt au voisin et/ou à l'ennemi. Un des intérêts de l'ouvrage de Didier Gazagnadou est peut-être de montrer que cette difficulté n'a rien de méthodologique mais tient au processus même de diffusion.